

Date de la convocation : 16 Novembre 2016

Le Conseil municipal de LA MENITRE s'est réuni le VINGT QUATRE NOVEMBRE DEUX MIL SEIZE, à VINGT HEURES, sous la présidence de Jackie PASSET, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Jackie PASSET – Vincent FOURNERET – Tony GUERY - Cathia BAILLIF-DELAIRE– Yves JEULAND - Gérard BARTHELEMY – Paul-Marie CACHEUX Jocelyne VIET Roger DELSOL – Pascale YVIN - Bernadette ROEGIERS Isabelle PLANTE– Karine LEROY – David JACQUET– Michel LEBRETON – Emmanuelle LEGRAS - Jean-Marie RADOTIN

ÉTAIT EXCUSEE: Véronique CHOTARD (pouvoir à Jackie PASSET)

ÉTAIT ABSENT : Pascal ORGEREAU

Secrétaire de Séance : Isabelle PLANTE

Rapport d'activités 2015 des organismes intercommunaux

Les membres du Conseil Municipal prennent acte des rapports d'activités de l'année 2015 des organismes intercommunaux de service public

- du SMICTOM
- du service assainissement
- de SIAEP de Coutures

Approbation du tableau des effectifs 2017

La modification des structures intercommunales à compter du 1^{er} janvier 2017 et notamment la reprise de certaines compétences oblige à une réorganisation de l'ossature du personnel communal.

Le Conseil Municipal prend connaissance du schéma actuel, organigramme, fonctions et rôle de chacun des 29 agents qui s'emploient à la mise en œuvre des objectifs politiques.

Le conseil municipal

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à fonction publique territoriale,

Vu le tableau des effectifs

Considérant les besoins nouveaux à compter de janvier 2017 en matière de reprise de compétences, notamment dans le domaine enfance/jeunesse

Après échanges et après en avoir délibéré,

➤ DECIDE

- d'augmenter le temps de travail du poste d'agent d'animation 2^{ème} classe de 11/35^e à 30/35^e à compter du 1^{er} janvier 2017

- de créer un CDD 20/35è du 1^{er} avril au 15 Juillet 2017 pour assurer la continuité du service à la fin du CAE affecté à la restauration scolaire et animation accueils périscolaires – rémunération sur la base de l'échelle indiciaire d'adjoint technique 2^{ème} classe 1^{er} échelon
 - de porter à 35 Heures le poste CAE bâtiment actuellement à 20 Heures
 - de créer un poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe à hauteur de 17.5/35 en remplacement du poste d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe
 - de créer un poste CDD 35/35 pour accroissement temporaire d'activités secteur administratif pour une durée de 1 an à compter du 1^{er} Avril 2017 – rémunération sur la base du 1^{er} échelon de l'échelle indiciaire adjoint administratif 2^{ème} classe
 - de porter à 35 heures le poste CAE administratif du 1^{er} janvier au 31 mars 2017
 - de créer un poste CDD pour accroissement temporaire d'activités à hauteur de 17,5/35 en voirie, pour une durée de 1 an – rémunération sur la base du 1^{er} échelon de l'échelle indiciaire adjoint technique 2^{ème} classe
- de solliciter le renouvellement des contrats CAE arrivant à terme
- ARRETE le tableau des effectifs 2017
 - CHARGE monsieur le maire des démarches afférentes à cette décision.

Le Maire,

Jackie PASSET

